REPUBLIQUE DU BENIN

--@oOo@--

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----@¤¤oOo¤¤@-----

PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE DES QUATRE PROGRAMMES CADRES SECTORIELS DU MAEP AU TITRE DE LA GESTION 2016

Août 2015

SOMMAIRE GENERAL

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

(Pages 2 à 20)

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

(Pages 21 à 31)

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

(Pages 32 à 42)

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME ADMINISTRATION ET GESTION DU SECTEUR

(Pages 43 à 59)

REPUBLIQUE DU BENIN

--@oOo@--

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----@¤¤oOo¤¤@-----

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU TITRE DE LA GESTION 2016

Août 2015

SOMMAIRE

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME 3

1.1- Identification 3

1.2- Présentation stratégique du programme 3

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme 3

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action ; 3

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits 4

II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME. 4

2.1- Au titre des services 4

2.2- Au titre des projets 5

2.3- Au titre des EPA 5

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME 6

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs 6

3.2- Description des objectifs et des indicateurs 6

3.2.1- Description des objectifs 6

3.2.2- Description des indicateurs 7

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME 10

4.1 Ventilation des dépenses par action et par nature 10

4.2- Echéancier des Crédits de Paiements associés aux Autorisations d'Engagements 14

4.3- Justification des crédits 17

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1- Identification

Intitulé : Programme Développement de l'Agriculture

Numéro du programme : -

Responsable du programme : Monsieur CHABI ISSA Chabi Abdoulaye, Directeur de la Production Végétale

1.2- Présentation stratégique du programme

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme

Les enjeux du sous-secteur de l'agriculture vont avec les défis du sous-secteur. On ne peut donc pas parler des enjeux sans au préalable énumérer les défis.

Ainsi, les défis majeurs du sous-secteur agriculture à l'horizon 2020 sont de trois ordres :

- Couverture des besoins alimentaire et nutritionnel de la population ;
- Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières végétales ;
- Amélioration de l'attractivité de l'activité agricole en milieu rural.

Ces défis devront être relevés dans un contexte marqué par trois types d'enjeux à savoir :

- faire effectivement de l'agriculture, la base de l'économie du Bénin en mettant en œuvre des mesures et dispositions relevant d'une compréhension largement partagée de tous les acteurs et d'une conjugaison d'actions multisectorielles ;
- accroître les parts de marché à travers l'offre des produits de qualité à des prix concurrentiels, respectant les normes internationales et environnementales ;
- optimiser l'exploitation des potentialités disponibles. Le Bénin doit élargir la base de ses exportations sur le marché international, développer des politiques de normalisation et de certification de sa production et réduire les risques économiques liés à la monoculture par une gestion rationnelle des ressources naturelles et la diversification de sa production.

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action ;

Le PDA vise à relever les défis de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de croissance économique et combattre la faim et la pauvreté. Pour ce faire, plusieurs mesures seront envisagées pour permettre aux agriculteurs de mieux s'adapter aux changements climatiques pour une plus grande valorisation des ressources agricoles (gestion de la fertilité des terres, maîtrise de l'eau, biodiversité,..).

Ce programme prend également en compte des volets spécifiques liés à l'amélioration des infrastructures rurales et de renforcement des capacités commerciales pour faciliter l'accès au marché. A cela, s'ajoute l'appui-accompagnement pour l'acquisition des équipements modernes de stockage, de conservation et de transformation.

Le PSRSA a retenu la promotion des filières agricoles comme axe majeur d'intervention. A ce titre, la stratégie de mise en œuvre du Programme Développement de l'Agriculture s'appuiera, sur les axes stratégiques définis dans le PSRSA articulé sur des groupes de filières prioritaires.

La stratégie de mise en œuvre du programme est axée sur les principes d'intervention ci-dessous.

- Approche filière – chaîne de valeurs ajoutées (CVA) ;
- Approche participative et inclusive ;
- Promotion du secteur privé ;
- Partenariat public-privé ;
- Financement durable du sous-secteur.

Le PDA se réalisera à travers les plans d'actions/projets filières adossés aux chaînes de valeurs ajoutées (CVA) qui prennent en compte tous les maillons de la production, de la transformation, de la conservation et de la mise en marché et procèdent au renforcement des liens d'affaires entre les différents acteurs (producteurs primaires, fournisseurs d'intrants, transformateurs, équipementiers, commerçants/exportateurs, prestataires de services, etc.).

Il s'appuie sur les neuf axes stratégiques du PSRSA et couvre également les interventions des acteurs aux niveaux macro, méso et micro du sous-secteur agriculture. A cet effet, Il prend en compte les différents acteurs et leurs structures (nationales, régionales et communales).

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits

La quasi-totalité des réformes opérées dans le secteur agricole relève directement du programme administration et gestion du secteur agricole. Néanmoins elles ont des influences positives sur le programme développement de l'agriculture.
Celle qui touche directement ce programme est relative à la mise en place de l'unité de pilotage du programme. L'implication directe est la prise en charge de la coordination de toutes les interventions, quelles qu'elles soient, et relevant du programme. Cela nécessite donc des ressources complémentaires pour opérationnaliser ces structures et lui permettre d'assumer convenablement ses fonctions.

II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME.

Nous faisons ici l'option de regrouper en pôle d'actions les différentes actions en fonction des directions, des appuis spécifiques ou des acteurs spécifiques chargés de leur réalisation. Ainsi, nous avons :

2.1- Au titre des services

- La Direction de la Production Végétale (DPV)
- La Direction Générale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural

2.2- Au titre des projets

- Appui aux programmes de recherches pour la génération de technologies d'Adaptation et de Résilience des Filières Agricoles aux changements climatiques (ARFACC/INRAB)
- Aménagement Hydro-Agricole de la Vallée du Fleuve Mono (PAHV-MONO)
- Projet d'Appui aux Dynamiques Productives (PADYP)
- Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PROFI)
- Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement des Bas-fonds et le renforcement des capacités de stockage au Benin (PSAAB)
- Projet de Développement Agricole des Communes (PDAC)
- Programme de Promotion de l'Agriculture (Pro-Agri2)
- Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA)
- Projet Amélioration de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-BENIN)
- Programme National de Promotion des Filières Agricoles (PNPFA)
- Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)
- Projet d'appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)
- Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (PAPAPE)
- Projet d'Appui à la Production Vivrière dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVI-ABC) (à partir de 2016)
- Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (à partir de 2016)
- Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR) (à partir de 2016)

2.3- Au titre des EPA

1- Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA)
2- Agence de Diversification Agricole (ADA).

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs

Paramètres	Résultats	Indicateurs de performance**	Hypothèses et conditions critiques
Objectif global			
Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à l'amélioration des revenus	La proportion de la population en insécurité alimentaire a baissé	Taux de réduction de la population en insécurité alimentaire	Les acteurs assument leur mandat Pas de fléaux et catastrophes naturelles
	La croissance du sous-secteur agriculture (production végétale) s'est accélérée	Croissance du sous-secteur agriculture	
Objectifs spécifiques			
Accroître les niveaux de production et de compétitivité des filières végétales	Couverture des besoins de la population en produits végétaux par la production nationale améliorée	Taux de couverture des besoins de la population en produits végétaux par la production nationale	- Maîtrise des sorties de produits vivriers - Pas de fléaux et catastrophes naturelles
	Recettes d'exportation des produits agricoles végétaux augmentées	Niveau d'accroissement des recettes d'exportation des produits agricoles végétaux	- Stabilité des prix des produits à l'exportation
Assurer le développement des filières végétales porteuses	Le poids de la production intérieure par rapport aux importations s'est accru	Poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits végétaux	Les acteurs assument leur mandat
	Nombre de filières entièrement structurées augmentées	Nombre de filières végétales entièrement structurées de la production à la commercialisation	Les acteurs assument leur mandat

3.2- Description des objectifs et des indicateurs

3.2.1- Description des objectifs

Objectif global : Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à l'amélioration des revenus.

Objectif spécifique 1 : Accroître les niveaux de production et de compétitivité des filières végétales.
Cet objectif spécifique a pour but de faire augmenter la production agricole locale par la promotion et la compétitivité des filières.

Objectif spécifique 2 : Assurer le développement des filières végétales porteuses

3.2.2- Description des indicateurs

* **description des indicateurs**

Les indicateurs de résultats ci-après sont associés à cet objectif global :

- Taux d'accroissement des différentes productions végétales ;
- Taux de mécanisation des activités de production végétale ;
- Niveau d'amélioration des rendements moyens des différentes spéculations végétales ;
- Taux d'accroissement du volume des exportations de produits végétaux.

Leurs descriptions détaillées sont précisées ci-dessous.

- **Premier indicateur**

Intitulé de l'indicateur 1: Taux d'accroissement des productions végétales

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il s'agit de la variation des niveaux de productions végétales par année et par spéculation

Structure de publication de l'indicateur : DSA/MAEP, INSAE

Méthodologie de calcul : (Productions végétales en année n - Productions végétales en année n-1) x 100 / Productions végétales en année n-1

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2013)	2012	2013	2014				
Taux d'accroissement des productions végétales	%	10,26	3,94	10,26	6,03	7,00	7,50	8,50	10,50

Méthode collecte : Recherche documentaire

- **Deuxième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Taux de mécanisation des activités agricoles (production et transformation).

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il s'agit du niveau d'accroissement de la mécanisation des activités de production végétale.

Structure de publication de l'indicateur : ADMA, DPP/MAEP

Méthodologie de calcul : Superficies de produits végétaux emblavées mécaniquement / Superficies de produits végétaux emblavées x 100

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2013)	2012	2013	2014				
Taux de mécanisation des activités agricoles (production et transformation).	%					14,10	16,75	19,89	22,90

Méthode collecte : Revue documentaire

- **Troisième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Niveau d'amélioration des rendements moyens des différentes spéculations végétales

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il s'agit de la variation des rendements des produits végétaux entre deux années consécutives.

Structure de publication : DSA/MAEP, DPP/MAEP, INSAE

Méthodologie de calcul : (Rendement moyen des produits végétaux en année n - Rendement moyen des produits végétaux en année n-1) x 100/ Rendement moyen des produits végétaux en année n-1

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2013)	2012	2013	2014				
Niveau d'amélioration des rendements moyens des différentes spéculations végétales	%					7,81	9,77	12,21	15,80

Méthode de collecte : Revue documentaire

- **Quatrième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Taux d'accroissement du volume des exportations de produits végétaux

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il s'agit de la variation du volume de produits végétaux exportés entre deux années consécutives

Structure de publication : DSA/MAEP, DPP/MAEP, INSAE.

Méthodologie de calcul[1] : (Volume de produits végétaux exportés en année n - Volume de produits végétaux exportés en année n-1) x 100/ Volume de produits végétaux exportés en année n-1

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2013)	2012	2013	2014				
Taux d'accroissement du volume des exportations de produits végétaux	%	-25,65	7,25	-25,65	0,14	34,30	36,70	39,30	42,75

Méthode de collecte : Revue documentaire

[1] i) l'unité de mesure, sa périodicité, les sous indicateurs éventuels, le dernier résultat connu, les modalités d'interprétation et le sens d'évolution souhaité ; ii) les modes de calcul et les biais éventuels) et des résultats attendus ; iii) limites et biais connus

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME

4.1 Ventilation des dépenses par action et par nature

(En milliers de FCFA)

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL		STRUCT / RESP
	Pers	ABS	Transfert	**Total D.O.**	Invest. Execute par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.				
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE	CP	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	**CP**	
Assurer le fonctionnement de la DPV	96 727	7 624		104351								104351	DGDAN/DPV
Assurer le fonctionnement de la DGAER	148 904	21 000	20 000	189 904								189 904	DGAER
Appuyer le Programme de Développement de l'Agriculture			45 000	45 000								45 000	DPV
Appuyer les fonctions critiques coton			60 000	60 000								60 000	SONAPRA
Assurer le règlement des fonctions critiques coton			600 000	600 000								600 000	ONS
Faire le zonage des bassins coton			200 000	200 000								200 000	SONAPRA
Appui à la campagne cotonnière			20 000 000	20 000 000								20 000 000	
Assurer la promotion des filières agricoles par l'acquisition des semences améliorées et l'exploitation			4 980 000	4 980 000								4 980 000	SONAPRA

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL		STRUCT / RESP
	Pers	ABS	Transfert	**Total D.O.**	Invest. Execute par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.				
des rizeries													
Appuyer la diversification agricole par la valorisation des vallées			250 000	250 000								250 000	ADA
Appuyer le centre pilote maraîcher de Sèmè			150 000	150 000								150 000	
Appuyer la diversification agricole			350 000	350 000								350 000	ADA
Appui aux programmes de recherches pour la génération de technologies d'Adaptation et de Résilience des Filières Agricoles aux changements climatiques (ARFACC/INRAB)					943000	943000				943000		943000	UG/ARFAC
Aménagement Hydro-Agricole de la Vallée du Fleuve Mono (PAHV-MONO)					200000	200000				200000		200000	UG/PAHV-MONO
Projet d'Appui aux Dynamiques Productives (PADYP)					500000	500000				500000		500000	UG/PADYP
Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PROFI)					1375000	1375000				1375000		1375000	UG/PROFI

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL		STRUCT / RESP
	Pers	ABS	Transfert	**Total D.O.**	Invest. Execute par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.				
Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement des Bas-fonds et le renforcement des capacités de stockage au Benin (PSAAB)					1120000	1120000				1120000		1120000	UG/PSAAB
Projet de Développement Agricole des Communes (PDAC)					600987	600987				600987		600987	UG/PDAC
Programme de Promotion de l'Agriculture (Pro-Agri2)					1150000	1150000				1150000		1150000	UG/PROAGRI
Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA)					900000	900000				900000		900000	UG/PADA
Projet Amélioration de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-BENIN)					900000	900000				900000		900000	UG/PPAAO
Programme National de Promotion des Filières Agricoles (PNPFA)					1250000	1250000				1250000		1250000	UG/PNPFA
Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)					1400000	1400000				1400000		1400000	UG/PACER
Projet d'appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)					6733837	6733837				6733837		6 733 837	UG/PAIA-VO
Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (PAPAPE)					1050000	1050000				1050000		1050000	UG/PAPAPE

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL		STRUCT / RESP
	Pers	ABS	Transfert	**Total D.O.**	Invest. Execute par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.				
Projet d'Appui à la Production Vivrière dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVIRE-ABC)					653000	653000				653000		653000	UG/PAPVI-ABC
Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC)					633265	633265				633265		633265	UG/PADAC
Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR)					1100000	1100000				1100000		1100000	UG/PADMAR
Projet de développement des périmètres irrigués en milieu Rural (PDPIM)					300000	300000				300000		300000	UG/PDPIM
Projet de Sécurité Alimentaire par l'intensification Agricole au Bénin (PSAIA)					1416735	1416735				1416735		1416735	UG/PSAIA

4.2- Echéancier des Crédits de Paiements associés aux Autorisations d'Engagements

(En milliers de FCFA)

Action	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Appui aux programmes de recherches pour la génération de technologies d'Adaptation et de Résilience des Filières Agricoles aux changements climatiques (ARFACC/INRAB)		0		0		0		943000		540000		600000
Aménagement Hydro-Agricole de la Vallée du Fleuve Mono (PAHV-MONO)		600000		1595000		1700000		200000		200000		1200000
Projet d'Appui aux Dynamiques Productives (PADYP)		1500000		1300000		1300000		500000		0		2500000
Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PROFI)		0		0		0		1375000		1000000		1150000
Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement des Bas-fonds et le renforcement des capacités de stockage au Benin (PSAAB)		550000		1375000		2094365		1120000		1300000		1600000

Action	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Projet de Développement Agricole des Communes (PDAC)		1850000		1700000		1850000		600987		1500000		1700000
Programme de Promotion de l'Agriculture (Pro-Agri2)		3500000		2025000		2475000		1150000		1950000		2250000
Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA)		3750000		3583000		2803000		900000		1050000		200000
Projet Amélioration de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-BENIN)		1550000		1075000		1775000		900000		1000000		200000
Programme National de Promotion des Filières Agricoles (PNPFA)		1050000		1050000		1300000		1250000		1500000		1600000
Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)		800000		2020000		3472000		1400000		700000		0
Projet d'appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)		0		0		7634000		6733837		3835000		3990000
Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (PAPAPE)		0		0		1600000		1050000		1150000		1250000

Action	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Projet d'Appui à la Production Vivrière dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVI-ABC)		0		0		0		653000		1150000		1450000
Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC)		0		0		0		633265		1800000		300000
Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR)		0		0		0		1100000		2200000		2500000
Projet de développement des périmètres irrigués en milieu Rural (PDPIM)		0		0		0		300000		1000000		1050000
Projet de Sécurité Alimentaire par l'intensification Agricole au Bénin (PSAIA)		405000		1300000		0		1416735		450000		533000

4.3- Justification des crédits

(En milliers de FCFA)

Actions	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Appui aux programmes de recherches pour la génération de technologies d'Adaptation et de Résilience des Filières Agricoles aux changements climatiques (ARFACC/INRAB)		0		0		943000	Nécessité de mettre l'accent sur les recherches pour metre en place les espèces et variétés adaptées aux changements climatiques ainsi que des itinéraires techniques convenables aux enjeux de changement climatiques face aux nécessité de sécurité alimentaire
Aménagement Hydro-Agricole de la Vallée du Fleuve Mono (PAHV-MONO)		1595000		1700000		200000	Ce projet tend à sa fin.
Projet d'Appui aux Dynamiques Productives (PADYP)		1300000		1300000		700000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PROFI)		0		0		1625000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement des Bas-		1375000		2094365		1250000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur

Actions	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
fonds et le renforcement des capacités de stockage au Benin (PSAAB)							
Projet de Développement Agricole des Communes (PDAC)		1700000		1850000		901000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Programme de Promotion de l'Agriculture (Pro-Agri2)		2025000		2475000		1700000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA)		3583000		2803000		1100000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet Amélioration de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-BENIN)		1075000		1775000		900000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Programme National de Promotion des Filières Agricoles (PNPFA)		1050000		1300000		1250000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)		2020000		3472000		1800000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur

Actions	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Projet d'appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)		0		7634000		3808100	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (PAPAPE)		0		1600000		1050000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Appui à la Production Vivrière dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVI-ABC)		0		0		750000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC)		0		0		1033000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR)		0		0		1700000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet de développement des périmètres irrigués en milieu Rural (PDPIM)		0		0		750000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur

Actions	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Projet de Sécurité Alimentaire par l'intensification Agricole au Bénin (PSAIA)		1300000		0		950000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur

REPUBLIQUE DU BENIN

--@oOo@--

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----@¤¤oOo¤¤@-----

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU TITRE DE LA GESTION 2016

Août 2015

SOMMAIRE

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME 23

1.1- Identification 23

1.2- Présentation stratégique du programme 23

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme 23

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action 23

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits 24

II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME ... 25

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME 25

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs 25

3.2- Description des objectifs et des indicateurs 26

3.2.1- Description des objectifs 26

3.2.2- Description des indicateurs 27

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME 30

4.1- Ventilation des dépenses par action et par nature 30

4.2- Ventilation et justification des emplois 30

4.3- Echéanciers des Crédits de Paiements associés aux Autorisations d'Engagements 31

4.4- Justification des crédits 31

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1- Identification

Désignation : **Programme Développement de l'Elevage (PDE)**
Numéro du programme : -
Responsable de programme : Monsieur ByllOrouKpérou GADO, Directeur de la Production Animale au MAEP.

1.2- Présentation stratégique du programme

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme

Les défis majeurs du sous-secteur Elevage à l'horizon 2020 sont de trois ordres :

- **Couverture des besoins alimentaire et nutritionnel de la population** sans cesse croissante en produits animaux, en particulier la viande, le lait et les œufs de table ;
- **Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales** ;
- **Amélioration de l'attractivité de l'activité d'élevage en milieu rural et périurbain**.

Ces défis devront être relevés dans un contexte marqué par trois types d'enjeux à savoir :

- Faire effectivement de l'agriculture, la base de l'économie du Bénin en mettant en œuvre des mesures et dispositions relevant d'une compréhension largement partagée de tous les acteurs et d'une conjugaison d'actions multisectorielles ;
- Accroître les parts de marché à travers l'offre des produits de qualité à des prix concurrentiels, respectant les normes internationales et environnementales ;
- Optimiser l'exploitation des potentialités disponibles, pour permettre au Bénin d'élargir la base de ses exportations sur le marché international, de développer des politiques de normalisation et de certification de sa production animale et de réduire les risques économiques liés à la transhumance, à la divagation des animaux, à la prolifération des épizooties et à l'insalubrité des produits alimentaires d'origine animale par : (a) une gestion rationnelle des ressources naturelles, (b) la diversification de sa production animale, et (c) le respect des normes vétérinaires.

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action

Le Programme Développement de l'Elevage (PDE) est un programme cadre de promotion des filières animales, de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PDE couvre les interventions des acteurs du sous-secteur Elevage et prend en compte les différents acteurs de l'élevage et leurs structures. Il s'appuie sur les plans d'actions/projets filières adossés à leurs chaînes de valeurs ajoutées (CVA).

Le Programme Développement de l'Elevage vise à assurer une plus grande disponibilité en viande, lait et œufs produits localement pour assurer la sécurité alimentaire de la population et l'accroissement des revenus.

Spécifiquement, le PDE vise à accroître durablement les niveaux de production et de compétitivité des filières animales.

La stratégie de mise en œuvre du programme est axée sur les principes d'intervention ci-dessous.

- L'approche filière – chaîne de valeur ajoutée (CVA)

Dans la mise en œuvre du plan d'actions des filières animales une attention particulière doit être accordée à : (i) l'analyse des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) ainsi qu'aux liens d'affaires existant entre les différentes catégories d'acteurs impliqués dans les différents maillons de chaque CVA.

- L'approche participative et inclusive

La mise en œuvre du PDE impliquera toutes les catégories d'acteurs identifiés (les principaux acteurs sont : l'Etat, les producteurs et leurs organisations, les collectivités et le privé marchand).
Elle doit s'inscrire dans un processus de concertation à caractère multi-acteurs et multidimensionnel. Il s'agira de créer/dynamiser les cadres d'échanges et de concertation pour la prise en compte de différentes préoccupations afin de renforcer leurs capacités d'intervention.

- La promotion du secteur privé

Les opérateurs privés jouent un rôle déterminant dans le développement des filières animales et leurs chaînes de valeurs ajoutées. Ces opérateurs doivent être appuyés pour s'organiser par catégorie d'acteurs et par maillon afin de prendre en charge efficacement les fonctions de production, de transformation et de mise en marché.

- Le partenariat public-privé

Le partenariat public-privé (PPP) constitue un levier important pour la promotion des filières animales. L'Etat est appelé à créer les conditions favorables au développement harmonieux des initiatives privées dans le sous-secteur Elevage. En effet, la réalisation des investissements structurants d'intérêt public appelle la nécessité du dialogue entre les acteurs publics et privés. Dès lors, il importe de développer des formes de coopération et de contractualisation pour relever un tel défi.

Les actions menées ces dernières années et visant la modernisation des systèmes de production animale portent sur : (i) le renforcement du suivi sanitaire et la lutte contre les épizooties, (ii) l'amélioration des performances des races locales, l'élevage de races laitières exotiques et le renforcement de l'intégration « agriculture-élevage », (iii) le développement des cultures fourragères et aliments de bétail, (iv) l'aménagement des points d'eau, (v) la création des marchés à bétail, (vi) la construction des aires d'abattage.

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits

La principale réforme mise en œuvre au sein de ce programme concerne la mise en place effective de l'unité de pilotage du programme. Cette réforme a été effective grâce à la prise d'un arrêté portant constitution de l'unité de pilotage pour chacun des programmes du MAEP.

Pour faire fonctionner cette unité de pilotage, il va falloir la doter de ressources financières devant lui permettre d'atteindre les objectifs à elle assignés.

II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME

Le programme est porté essentiellement par :

- **La Direction de la Production Animale (DPA) ; et**
- **Le Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande (PAFILAV)**

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs

- L'objectif global du programme est de Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à l'augmentation des revenus.
 Deux indicateurs découlent de cet objectif global à savoir :
 - Proportion de la population en insécurité alimentaire ; et
 - Croissance du sous-secteur élevage
- L'objectif spécifique découlant de ce programme est d'Accroître durablement les niveaux de production et de compétitivité des filières animales.

Deux indicateurs découlent aussi de cet objectif spécifique, à savoir :

- Taux de couverture des besoins de la population en produits animaux par la production nationale ; et
- Poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits animaux.

<u>Le cadre de performance du programme se présente comme suit</u> :

Paramètres	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Sources de vérification	Hypothèses et conditions critiques
Objectif global				
Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à l'augmentation des revenus	La proportion de la population en insécurité alimentaire s'est réduite	Proportion de la population en insécurité alimentaire	INSAE Rapport de performance du secteur agricole Etude spécifique	Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme ne sont pas suffisantes Le cadre institutionnel impliquant tous les acteurs du secteur agricole n'est pas fonctionnel
	La croissance du sous-secteur élevage s'est accélérée	Croissance du sous-secteur élevage		

Paramètres	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Sources de vérification	Hypothèses et conditions critiques
Objectifs spécifiques				
Accroître durablement les niveaux de production et de compétitivité des filières animales	La couverture des besoins de la population en produits animaux par la production nationale est améliorée	Taux de couverture des besoins de la population en produits animaux par la production nationale	INSAE DG/Environnement, Ministère du commerce Rapport de performance du secteur agricole	Chaque acteur assume efficacement son rôle ; Absence de nouvelles épizooties ; Pas de perturbations liées aux aléas climatiques ; Absence de crises économiques.
	Le poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits animaux a augmenté	Poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits animaux		

3.2- Description des objectifs et des indicateurs

3.2.1- Description des objectifs

- *Description de l'objectif global*

L'objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à l'augmentation des revenus.

Cet objectif cadre bien avec lesdéfis du sous-secteur qui concernent :

- Couverture des besoins alimentaire et nutritionnel de la population sans cesse croissante en produits animaux, en particulier la viande, le lait et les œufs de table ;
- Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales ;
- Amélioration de l'attractivité de l'activité d'élevage en milieu rural et périurbain.

- *Description de l'objectif spécifique*

L'objectif spécifique découlant de ce programme est d'Accroître durablement les niveaux de production et de compétitivité des filières animales.

3.2.2- Description des indicateurs

Quatre indicateurs seront considérés pour l'appréciation des performances de ce sous-secteur dans le PAP 2016.

- **Premier indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Nombre de filières animales structurées.
Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il s'agit du nombre de filières animales organisées en OP et OP faîtières par circonscription administrative.

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Comptage
Structure de publication de l'indicateur : CARDER, DPA, DPP/MAEP

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Nombre de filières animales structurées	unité	-	-	-	-	2	2	2	3

Justification des prévisions et de la cible : Observation du nombre de filières animales et du nombre de filières qui peuvent être structurées en fonction des contextes actuels et des moyens disponibles.

- **Deuxième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Niveau de production de la viande, du lait et d'œufs de table.

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il permet de mesurer la quantité de viande, du lait et d'œufs produits.
Méthodologie de calcul de l'indicateur : Somme des productions d'élevage

Structure de publication de l'indicateur : DPA, DPP/MAEP

Indicateur	**Unité**	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				

Niveau de production de la viande, du lait et d'œufs de table.	Tonnes	190 356	179 404	184 744	190 356	217959,99	234567,99	251176,01	263479,94

- **Troisième indicateur**

Intitulé de l'indicateur :Taux de couverture de la demande intérieure.

Nature de l'indicateur :Il s'agit d'un indicateur de résultat qui permet de mesurer le degré de satisfaction des besoins des nationaux en produit animaux.

Méthodologie de calcul de l'indicateur :Productions animales nationales*100/Demande intérieure en produits animales.
Structure de publication de l'indicateur :DPA, ONASA, CSE/DPP.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Taux de couverture de la demande intérieure	%	49,36	49,18	50,04	49,36	55,15	57,72	60,29	62,82

- **Quatrième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Taux de conformité aux normes des produits animaux et dérivés

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il mesure le pourcentage de produits animaux contrôlés conformes aux normes de qualité fixée**.**

Méthodologie de calcul de l'indicateur :(Volume de produits animaux et dérivés conformes aux normes / Volume de produits animaux et dérivés contrôlés x 100

Structure de publication de l'indicateur[1] : DPA, ABSSA, DPP/MAEP.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Taux de conformité aux normes des produits animaux et dérivés	%	99,99	99,99	99,99	99,99	36,25	45,00	53,75	62,00

Justification des prévisions : Nécessitant d'étendre le contrôle de conformité à un nombre plus grand de produits

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME

4.1- Ventilation des dépenses par action et par nature

(En milliers de FCFA)

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Exécuté par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
	CP	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	**CP**	
Total	**178 051**	**14 33**	**30 147**	**222 231**				**1400 000**		**1400 000**	**1 622 231**	
Direction de la Production Animale	178 051	14 033		**192 084**							**192 084**	DPA
Appui au programme développement de l'élevage			30 147	**30 147**							**30 147**	DPA
Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande (PAFILAV)						1000000				1000000	**1000 000**	DPA, UGP/PAFILAV

4.2- Ventilation et justification des emplois

Emplois total du Programme (effectif)	2015	2016	Justification de la variation par rapport à la situation existante
Direction de la Production Animale	120	110	Départs à la retraite
Appui au programme développement de l'élevage	10	07	Départs à la retraite
Projet d'Appui aux Filaires Lait et Viande (PAFILAV	08	08	Pas de variation notable

4.3- Echéanciers des Crédits de Paiements associés aux Autorisations d'Engagements

Action	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande (PAFILAV)		1345000		2480000		4800000		1000000		2900 000		2000000
Total		1345000		2480000		4800000		1000000		2900 000		2000000

4.4- Justification des crédits

Action	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande (PAFILAV)		2480000		4800000		1000000	Evolution négative des dépenses en capital du MAEP oblige à une réduction des dotations dans la quasi-totalité des projets du ministère pour 2016, malgré les défis et priorités du secteur.

REPUBLIQUE DU BENIN

--@oOo@--

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----@¤¤oOo¤¤@-----

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTUREAU TITRE DE LA GESTION 2016

Août 2015

SOMMAIRE

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME 34
1.1- Identification 34
1.2- Présentation stratégique du programme 34
1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme 34
1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action 34
1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits 36
II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME ... 36
III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME 36
3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs 36
3.2- Description des indicateurs 37
IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME 40
4.1- Ventilation des dépenses par action et par nature 40
4.2- Ventilation et justification des emplois 41
4.3- Echéanciers des Crédits de Paiement associés aux Autorisations d'Engagements 41
4.4- Justification des crédits 41

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1- Identification

Désignation : **Programme Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PDPA)**
Numéro du programme : -
Responsable de programme : MonsieurJulien Kokouvi NOUMONVI, Directeur de la Production Halieutique au MAEP.

1.2- Présentation stratégique du programme

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme

Les défis majeurs du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2020 se résument ainsi qu'il suit :

- **Couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels de la population** en produits halieutiques en particulier le poisson d'aquaculture (environ 120 000 tonnes par an);
- **Améliorer la productivité et la compétitivité des filières poisson et crevettes** pour assurer l'accroissement des revenus des pêcheurs et aquaculteurs, la satisfaction des besoins non alimentaires, ainsi que la contribution du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture à la croissance de l'économie nationale et à l'entrée de devises ;
- **Améliorer l'attractivité de la pêche maritime et de l'aquaculture en milieu rural et périurbain** afin de créer des conditions requises dans les différentes zones agro-écologiques du Bénin.

Ces défis devront être relevés dans un contexte marqué par trois types d'enjeux à savoir :

i. faire effectivement de l'Agriculture, la base de l'économie du Bénin en mettant en œuvre des mesures et dispositions relevant d'une compréhension largement partagée de tous les acteurs et d'une conjugaison d'actions multisectorielles ;

ii. accroitre les parts de marché à travers l'offre des produits de qualité à des prix concurrentiels, respectant les normes internationales et environnementales.

iii. optimiser l'exploitation des potentialités disponibles, pour permettre au Bénin d'élargir la base de ses exportations sur le marché international, de développer des politiques de normalisation et de certification de sa production aquacole et de réduire les risques économiques liés au non-respect de la réglementation en général et de la pêche INN en particulier, à l'insalubrité des produits alimentaires d'origine halieutiques par : (i) une gestion rationnelle des ressources naturelles, (ii) la diversification de sa production halieutique, et (iii) le respect des normes d'hygiène et de salubrité.

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action

En conformité avec les objectifs du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA), les objectifs quantitatifs poursuivis par le PDPA sont de réduire les importations de poissons congelés et d'accroitre les volumes d'exportation des crevettes et autres crustacées (26,427 tonnes en 2012 à 1000 tonnes en 2020).

Le PDPA est décliné en trois(03) projets filières :

- projet filière poisson ;
- projet filière crevette et
- projet filière autres produits halieutiques.

Le PSRSA a retenu la promotion des filières agricoles comme axe majeur d'intervention. A ce titre, la stratégie de mise en œuvre du Programme de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture s'appuie sur les axes stratégiques définis dans le PSRSA articulé sur des groupes de filières prioritaires.

Cette stratégie se base sur les principes de : (i) partenariat public-privé, (ii) financement durable du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture, (iii) approche filière-chaîne de valeur ajoutée, (iv) approche participative et inclusive, (v) promotion du secteur privé, (vi) approche genre, (vii) protection de l'environnement.

Les opérateurs privés jouent un rôle déterminant dans le développement des filières animales et leurs chaînes de valeurs ajoutées. Ces opérateurs doivent être appuyés pour s'organiser par catégorie d'acteurs et par maillon afin de prendre en charge efficacement les fonctions de production, de transformation et de mise en marché.

Les principales actions dans le cadre de ce programme sont :

- Renforcer les capacités des acteurs pour la production de semences/ géniteurs de qualité (poisson, langouste, crabes et huître) ;
- Faciliter l'accès des acteurs aux semences/géniteurs de poissons de qualité ;
- Renforcer les capacités de production des acteurs en intrants des filières poisson de la crevette et de la crevetticulture ;
- Faciliter l'accès des acteurs aux intrants des filières poisson, crevette et autres produits halieutiques ;
- Faciliter l'accès des acteurs aux équipements et matériels adaptés aux opérations de production et de valorisation du poisson, des crevettes, des langoustes, crabes et huitres ;
- Renforcer les capacités des acteurs à l'utilisation des équipements et matériels adaptés aux opérations de production et de valorisation de la filière poisson et autres produits halieutiques ;
- Renforcer les capacités des acteurs des filières poisson, crevettes et autres produits halieutiques à rendre disponible les savoirs et savoirs faire ;
- Développer des infrastructures et équipements de valorisation des crevettes et des poissons de pêche et de pisciculture, des langoustes, crabes et huîtres, etc. ;
- Renforcer les capacités des acteurs pour une gestion optimale des zones de pêche et de pisciculture ;
- Sécuriser le patrimoine foncier des structures étatiques de la filière poisson ;
- Renforcer des capacités organisationnelles des acteurs des filières poisson, crevettes et autres produits de pêche ;
- Développer des capacités entrepreneuriales des acteurs des filières poissons crevettes et autres produits de pêche ;

- Aménager les zones de pêche et d'élevage de crevette ;

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits

La principale réforme mise en œuvre au sein de ce programme concerne la mise en place effective de l'unité de pilotage du programme. Cette réforme a été effective grâce à la prise d'un arrêté portant constitution de l'unité de pilotage pour chacun des programmes du MAEP.

Pour faire fonctionner cette unité de pilotage, il va falloir la doter de ressources financières devant lui permettre d'atteindre les objectifs à elle assignés.

II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME

Le programme est porté essentiellement par :

- La Direction de la Production Halieutique (DPH) ; et
- Le Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC)

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs

- L'objectif global du programme est de **Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et augmenter le volume et les recettes d'exportation des produits halieutiques**
 Le principal indicateur découlant de cet objectif est : Croissance du sous-secteur pêche et aquaculture

- L'objectif spécifique découlant de ce programme est : **Accroître durablement les niveaux de production et de compétitivité des filières halieutiques**.
 Quelques indicateurs de cet objectif spécifique sont les suivants :
 - Taux de couverture des besoins apparents de la population en produits halieutiques par la production nationale ;
 - Poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits halieutiques ; et
 - Nombre de filières halieutiques structurées.

Le cadre de performance du programme se présente comme suit :

Paramètres	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Sources de vérification	Hypothèses et conditions critiques
Objectif global				
Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à l'augmentation des revenus	La proportion de la population en insécurité alimentaire s'est réduite	Proportion de la population en insécurité alimentaire	INSAE Rapport de performance du secteur agricole Etude spécifique	Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme sont suffisantes Le cadre institutionnel impliquant tous les acteurs du secteur agricoleest fonctionnel
	La croissance du sous-secteur pêche et aquaculture s'est accélérée	Croissance du sous-secteur pêche et aquaculture		
Objectifs spécifiques				
Accroître durablement les niveaux de production et de compétitivité des filières halieutiques	La couverture des besoins de la population en produits halieutiques par la production nationale est améliorée	Taux de couverture des besoins de la population en produits halieutiques par la production nationale	INSAE DG/Environnement, Ministère du commerce Rapport de performance du secteur agricole	Chaque acteur assume efficacement son rôle ; Absence de nouvelles épizooties .
	Le poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits halieutiques a augmenté	Poids de la production intérieure par rapport aux importations de produits halieutiques		

3.2- Description des indicateurs

Quatre indicateurs seront considérés pour l'appréciation des performances de ce sous-secteur dans le PAP 2016.

- **Premier indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Nombre de filières halieutiques structurées
Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il s'agit du nombre de filières halieutiques organisées en OP et OP faîtières par circonscription administrative.

Méthodologie de calcul de l'indicateur : Comptage

Structure de publication de l'indicateur: CARDER, DPH, DPP/MAEP

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Nombre de filières halieutiques structurées	unité					2	2	2	3

Justification des prévisions et de la cible : Evolution tendancielle.

- **Deuxième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Niveau de production de poissons et de crevettes

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Mesure la quantité de poissons et de crevettes produites.
Méthodologie de calcul de l'indicateur :comptages

Structure de publication de l'indicateur : DPH, DPP/MAEP

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Niveau de production de poissons et de crevettes	Tonne	44 013,119	40 362,54	40 363,06	44 013,12	49670,25	52882,79	56095,34	59307,89

Justification des prévisions et de la cible : Evolution tendancielle

- **Troisième indicateur**

Intitulé de l'indicateur :Taux de couverture de la demande intérieure en produits de pêche

Nature de l'indicateur :Il s'agit d'un indicateur de résultat. Il mesure le degré de satisfaction des besoins des populations en produits de pêche

Méthodologie de calcul de l'indicateur :Productions halieutiques nationales *100/ Demande intérieure en produits halieutiques.

Structure de publication de l'indicateur :DPH, ONASA, CSE/DPP.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Taux de couverture de la demande intérieure en produits de pêche	%	36,15	46,68	34,17	36,15	39,58	42,15	44,73	47,30

Justification des prévisions et de la cible : Evolution tendancielle

- **Quatrième indicateur**

Intitulé de l'indicateur : Taux de conformité aux normes des produits halieutiques et dérivés

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Il mesure le pourcentage de produits végétaux contrôlés conformes aux normes de qualité fixée**.**

Méthodologie de calcul de l'indicateur :(Volume de produits halieutiques et dérivés conformes aux normes / Volume de produits halieutiques et dérivés contrôlés x 100

Structure de publication de l'indicateur: DPH, ABSSA, DPP/MAEP.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2014)	2012	2013	2014				
Taux de conformité aux normes des produits halieutiques et dérivés	%	100	100	100	100	100	100	100	100

Justification des prévisions et de la cible : Seuil atteint sera maintenu

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME

4.1- Ventilation des dépenses par action et par nature

(En milliers de FCFA)

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Executé par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE	CP	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	**CP**	
Total	**98 055**	**7 728**	**30 000**	**135 783**		**721 261**				**721 261**	**857 044**	
Direction de la Production Halieutique	98 055	7 728	0	**105 783**							**105 783**	DPH
Appui au programme développement de la pêche et de l'aquaculture			30 000	**30 000**							**30 000**	Comité de pilotage
Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC)						721 261				721 261	**721 261**	UG/PROVAC

4.2- Ventilation et justification des emplois

Emplois total du Programme (effectif)	2015	2016	Justification de la variation par rapport à la situation existante
Direction de la Production halieutique	48	45	Départs à la retraite
Appui au programme développement de la pêche et de l'aquaculture	-	-	Départs à la retraite
Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC)	08	08	Pas de variation notable

4.3- Echéanciers des Crédits de Paiement associés aux Autorisations d'Engagements

Action	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC)		0		525 000		1000 000		800 000		1200 000		1300 000
Total		0		525 000		1000 000		800 000		1200 000		1300 000

4.4- Justification des crédits

Action	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Projet d'Appui aux Filaires Lait et Viande (PAFILAV)		525 000		1000 000		800 000	Evolution négative de la dotation globale du MAEP oblige à une réduction des dotations dans la quasi-totalité des projets du ministère pour 2016, malgré les défis et priorités du secteur.

REPUBLIQUE DU BENIN

--@oOo@--

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----@¤¤oOo¤¤@-----

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME ADMINISTRATION ET GESTION DU SECTEUR AU TITRE DE LA GESTION 2016

Août 2015

SOMMAIRE

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME 45

1.1- Identification 45

1.2- Présentation stratégique du programme 45

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme 45

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action 45

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits 47

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME 48

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs 48

3.2- Description des indicateurs 50

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME 52

4.1- Ventilation des dépenses par action et par nature 52

4.2- Echéanciers des Crédits de Paiements associés aux Autorisations d'Engagements 56

4.4- Justification des crédits 58

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1- Identification

Désignation : PROGRAMME ADMINISTRATION ET GESTION DU SECTEUR AGRICOLE (PAGSA)
Numéro du programme : -
Responsable de programme : MonsieurMartin HOUNDONOUGBO, Secrétaire Général Adjoint du Ministère.

1.2- Présentation stratégique du programme

1.2.1- Enjeux pluriannuels attachés au programme

Le défi majeur du PAGSA se résume à la définition et à la mise en œuvre d'une réforme structurelle capable d'améliorer durablement les performances du secteur agricole et la croissance économique.

Les principaux enjeux de cette réforme ont trait à : (i) la gouvernance des filières dans une optique de gestion axée sur les résultats, de réédition des comptes, de transparence et de participation inclusive coordonnée, cohérente et responsable des familles d'acteurs aux choix d'orientations stratégiques en matière de promotion des filières agricoles ; (ii) l'opérationnalisation du cadre programmatique sectoriel ; (iii) le leadership du MAEP dans la coordination des interventions et l'animation du dialogue politique sectoriel ; (iv) la mise en place d'un cadre organisationnel et institutionnel du MAEP favorable à une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur agricole ; (v) la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire en lien avec la promotion des filières agricoles ; (vi) l'effectivité de la décentralisation et de la déconcentration dans le secteur agricole ; (vii) l'amélioration du service public aux usagers ; (viii) la mise en place d'un système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes naturelles ; (ix) la mise en place d'un système d'information sur les prix ; (x) l'opérationnalisation des agences ; (xi) l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agricole, (xii) le fonctionnement effectif du Conseil National d'Orientation et de Suivi (CNOS) et de ses démembrements.

1.2.2- Politique publique financée par le programme, stratégie du programme et plan d'action

Le but de ce programme est de consolider et de rationaliser les instruments et organes de gestion du secteur (cadre institutionnel, cadre programmatique, etc.) au niveau central et au niveau déconcentré et de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des différentes catégories d'acteurs du secteur agricole.

Ce programme a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des performances et de la gouvernance du secteur agricole.

De façon spécifique, il s'agira d'améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique de manière à créer les conditions requises pour rendre l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture attrayants et compétitifs.

Deux principaux résultats sont attendus, il s'agit de :

(i) L'administration publique du secteur agricole facilite la promotion des filières agricoles et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
(ii) Les acteurs non étatiques jouent efficacement leur rôle dans le développement des filières agricoles.

En ce qui concerne les actions, les principales sont :

- l'actualisation de la politique agricole et ses instruments de mise en œuvre (exemple : loi d'orientation agricole, etc.) ;
- l'amélioration qualitative de la gestion et de la coordination du secteur agricole (Exemple: la mise en place du cadre organisationnel du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), du cadre institutionnel de mise en œuvre du PSRSA ;
- le renforcement des capacités d'intervention des structures du MAEP ;
- la promotion de la recherche agricole et du conseil agricole ;
- le renforcement des capacités des acteurs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la promotion d'une gestion durable des impacts environnementaux des activités agricoles et des effets du changement climatique sur l'agriculture ;
- l'institutionnalisation du genre et sa prise en compte dans les actions du secteur agricole ;
- l'opérationnalisation des agences de promotion des filières agricoles et de la Centrale d'Achat des Intrants Agricoles ;
- la mise en œuvre de la politique foncière relevant du champ de compétence du MAEP ;
- l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet agricole des PDC ;
- l'élaboration des budgets programmes régionaux par les CARDER articulés aux PDC
- le renforcement des capacités de coordination et de pilotage des actions de développement agricole des communes par les élus locaux ;
- l'assistance conseil aux communes pour la prise en compte de la dimension agricole du foncier rural ;
- la mise en place des tables filières et les structures d'interprofession ;
- l'amélioration de la gouvernance des Chambres d'Agriculture par un renforcement des capacités de la CNAB et de ses démembrements ;
- le développement de l'entrepreneuriat agricole et la réalisation d'investissements agricoles structurants grâce au partenariat public privé entre acteurs locaux (CARDER, Communes, OPA, Entreprises privées, Coopératives et Associations) ;
- la mise en place d'un cadre règlementaire et fiscal propice à l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agricole ;

- le plaidoyer et la veille citoyenne pour la promotion des filières agricoles à travers les organisations de la Société Civile ;
- l'amélioration des capacités techniques et matérielles des faîtières des organisations de la société civile intervenant dans le secteur agricole ;
- la mise en place des instruments et mécanisme appropriés de financement et assurantiels pour la promotion des filières agricoles ;
- la promotion de la compétitivité, de l'attractivité et de l'accès aux marchés des productions et produits agricoles dans le respect des rôles des différents acteurs institutionnels.

1.2.3- Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits

Plusieurs réformes sont en cours de mise en œuvre au sein de ce programme. L'incidence financière de leur mise en œuvre n'est pas négligeable et la non disponibilité des ressources actuellement, handicape sérieusement la réalisation des missions assignées au MAEP pour une meilleure performance du secteur agricole. Ces réformes concernent surtout :

- L'installation et la mise en œuvre des activités du Comité National d'Orientation et de Suivi (CNOS) du PSRSA ;
- L'opérationnalisation des nouvelles structures créées (ABSSA, LCSSA, APAH, ADMA, CAIA, FNDA) ;
- L'opérationnalisation du nouveau cadre organisationnel des CARDER ;
- L'opérationnalisation de l'unité de pilotage du programme.

II- PRESENTATION DES ACTIONS ET PROJETS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME

Le programme est porté essentiellement par :

- ✓ **Au titre des structures du MAEP**

- le Cabinet du Ministre ;
- le Secrétariat Général du Ministère ;
- l'Inspection Général du Ministère ;
- la Direction de la Programmation et de la Prospective ;
- la Direction de l'Informatique et du Pré-archivage ;
- la Direction des Ressources Humaines ;
- la Direction des Ressources Financières et du Matériel ;
- la Direction Générale du Développement Agricole, de l'Alimentation et de la Nutrition (DGDAN) ;
- la Direction Générale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural.

- ✓ **Au titre des offices et sociétés**

- l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin ;
- l'Office Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire ;

- l'Office National de Soutien aux revenus agricoles ;
- les six CARDER ;
- la Société Nationale de Promotion Agricole.

✓ **Au titre des agences et assimilés**

- le Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA) ;
- l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ;
- le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ;
- la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB) ;
- l'Agence de Développement de la Mécanisation Agricole (ADMA) ;
- l'Agence de Promotion des Aménagements Hydro-agricoles (APAH) ;
- l'Agence de Diversification Agricole (ADA) ;
- la Centrale d'Achat des Intrants Agricoles (CAIA).

✓ **Au titre des projets**

- FADEC-INVESTISSEMENT ;
- Projet d'Appui à l'Analyse des Politiques, à la Planification et au Suivi du Secteur Agricole (PAPSSA) ;
- Projet d'Appui au Renforcement des Capacités d'Intervention des CARDER (PARCI-CARDER) ;
- Recensement National de l'Agriculture (Phase 2) (RNA2) ;
- Règlement Décomptes Projets Clôturés ;
- Etude du Projet d'Aménagement des Vallées de l'Ouémé, du Mono et du Niger (EPAV-OMN) ;
- Projet d'Appui à la Sécurisation des Revenus des Exploitants Agricoles (PASREA) ;
- Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

III- PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DU PROGRAMME

3.1- Récapitulation des objectifs et des indicateurs

- L'objectif global du programme est deContribuer à l'amélioration des performances et de la gouvernance du secteur agricole.
 Les indicateurs de performance associés à cet objectif sont :
 - ✓ le ratio PIB agricole/dépenses publiques agricoles ;
 - ✓ la croissance du PIB agricole ;
 - ✓ l'évolution de la balance commerciale agricole.
- L'objectif spécifique découlant de ce programme est d'améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique de manière à créer les conditions requises pour rendre l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture attrayants et compétitifs.
 Lesprincipaux indicateurs découlant de l'objectif spécifique sont :
 - ✓ le taux d'accroissement des investissements privésréalisés dans le secteur agricole ;

- ✓ le taux d'accroissement des investissements publics réalisés dans le secteur agricole ;
- ✓ le taux d'accroissement des investissements publics réalisés dans le secteur agricole.

Le cadre de performance du programme est ci-dessous présenté.

Le cadre de performance du programme Administration et Gestion du Secteur

Paramètres	Résultats attendus	Indicateurs de performance	Sources de vérification	Hypothèses et conditions critiques
Objectif global				
Contribuer à l'amélioration des performances et de la gouvernance du secteur agricole	Le ratio PIB agricole par rapport aux dépenses publiques agricole s'est amélioré	Ratio PIB agricole/dépenses publiques agricoles	Comptes Nationaux INSAE	Adhésion de tous les acteurs du secteur
	La croissance du PIB agricole s'est accélérée	Croissance du PIB agricole	Comptes Nationaux INSAE	
	La balance commerciale s'est améliorée	Evolution de la balance commerciale agricole	Comptes Nationaux INSAE	
Objectif spécifique				
Améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique de manière à créer les conditions requises pour rendre l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture attrayants et compétitifs	Le taux d'accroissement des investissements privés dans le secteur agricole est accéléré	Taux d'accroissement des investissements privés réalisés dans le secteur agricole	Comptes Nationaux INSAE	- Adhésion de tous les acteurs du secteur ; - Respect par l'Etat de l'engagement d'allocation d'au moins 10% des ressources budgétaires au secteur agricole.
	Le taux d'accroissement des investissements publics dans le secteur agricole est accéléré	Taux d'accroissement des investissements publics réalisés dans le secteur agricole	Comptes Nationaux INSAE	
	La proportion des investissements privés dans le secteur agricole a augmenté	Proportion des investissements privés dans le secteur agricole par rapport aux investissements publics dans le secteur agricole	Comptes Nationaux INSAE	

3.2- Description des indicateurs

Deuxindicateurs seront considérés pour l'appréciation des performances de ce programme dans le PAP 2016.

- **Premier indicateur**

Intitulé de l'indicateur 1 : Niveau de performance des structures publiques dans l'exercice de leurs mandats

Nature de l'indicateur : Indicateur résultat. Il mesure la performance des structures du MAEP à travers leur efficacité et leur efficience.

Structure de publication de l'indicateur : DPP/MAEP

Méthodologie de calcul : Efficacité = Taux exécution physique PTA/Taux exécution prévu
Efficience = Taux exécution physique / Taux exécution financière

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2013)	2012	2013	2014				
Niveau de performance des structures publiques dans l'exercice de leurs mandats	%	-	-	-	-	70	80	90	95

Méthode collecte : Recherche documentaire à partir des outils de suivi-évaluation

- **Deuxième indicateur**

Intitulé de l'indicateur 1 : Niveau de satisfaction des besoins en information des différentes catégories d'utilisateurs

Nature de l'indicateur : Indicateur de résultat. Taux d'exécution physique des besoins d'informations des différents acteurs du secteur agricole

Structure de publication de l'indicateur : DIP, DPP/MAEP

Méthodologie de calcul : Nombre de besoins d'informations satisfaits x 100/ Nombre de besoins d'informations exprimés

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2015	Cible 2016	Cible proj 2017	Cible proj 2018
		Année (2013)	2012	2013	2014				
Niveau de satisfaction des besoins en information des différentes catégories d'utilisateurs	%	-	-	-	-	70	80	90	95

IV- PRESENTATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS DU PROGRAMME

4.1- Ventilation des dépenses par action et par nature

(En milliers de FCFA)

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
PROGRAMME ADMINISTRATION ET GESTION DU SECTEUR	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Executé par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
	CP	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	**CP**	
Total												
SECRETARIAT GENERAL	59405	18000	0	77405							80469	SGM
INSPECTION GENERALE DU MINISTERE	29915	92579	0	122494							112289	IGM
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLIC (CCMP)	0	13000	25000	38000							38000	SGM
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS)	10900	20000	0	30900							30900	SGM
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE	157238	13009	100000	270247							275783	DPP
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	49544	11481	345000	406025							423039	DRH
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU MATERIEL	128182	195611	330000	653793							597727	DRFM
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PRE-ARCHIVAGE	21886	9400	80000	111286							89400	DIP

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
PROGRAMME	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Executé par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE AU BENIN	571660	6000	0	577660							408149	INRAB
SOUTIEN A LA COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL			70 000	70000							70000	CABINET
RECHERCHE AGRONOMIQUE			250 000	250000							250000	INRAB
APPUI AU SYSTÈME INTEGRE DE STATISTIQUES AGRICOLES			90000	90000							90000	DSA
CELLULE FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL			15000	15000							15000	DPP
CABINET DU MINISTRE	113865	82110	0	195975							195975	CABINET
DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (DGDAN)	207 776	16 676	80000	304 452							706371	DGDAN
LABORATOIRES DE CONTROLE DES NORMES POUR L'EXPLOITATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES			321000	321000							321000	LCCSSA
APPUI AU PROGRAMME ADMINISTRATION ET GESTION DU SECTEUR			195 000	195 000							195 000	SGM
ONASA	18227	0	225000	243227							236116	ONASA
APPUI A LA RESTRUCTURATION DES			200000	200000							200000	DLROPEA

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
PROGRAMME	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Executé par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES												
ONASA-FONCTIONNEMENT DES BOUTIQUES TEMOINS			305000	305000							305000	ONASA
RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE			150000	150000							150000	SGM
ONS- FONDS NATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE			600000	600000							600000	ONS
SONAPRA- SOUTIEN SALAIRES ET FONCTIONNEMENT			2800000	2800000							2800000	SONAPRA
ONS - REMBOURSEMENT CREANCE SUR SONAPRA			1000000	1000000							1000000	ONS
CARDER ATACORA – DONGA	692154	46355	655000	1393509							1206529	DG CARDER
CARDER ATLANTIQUE - LITTORAL	852144	33157	432000	1317301							1069330	DG CARDER
CARDER BORGOU-ALIBORI	1189119	43855	707000	1939974							1 531 644	DG CARDER
CARDER MONO-COUFFO	676068	34646	477000	1187714							955 657	DG CARDER
CARDER OUEME - PLATEAU	822600	35800	472000	1330400							1086732	DG CARDER
CARDER ZOU-COLLINES	1043463	35542	617000	1695005							1 366 674	DG CARDER
AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES	90317	0	200000	290317							243440	ABSSA

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
PROGRAMME	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Executé par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
ALIMENTS												
CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE			230000	230000							230000	CNAB
OFFICE NATIONAL DE SOUTIEN DES REVENUS AGRICOLES (ONS)	34304	5500	285446	325250							318480	ONS
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE LA MECANISATION AGRICOLE			100000	100000							100000	ADMA
AGENCE DE PROMOTION DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES			400000	400000							200000	APAH
CENTRALE D'ACHAT DES INTRANTS AGRICOLES			1 800 000	1800000							1 800 000	CAIA
INRAB (APPUI AU PROGRAMME D'ANALYSE DES POLITIQUES AGRICOLES)			100000	100000							100000	INRAB
COMITE NATIONAL D'ORIENTATION ET DE SUIVI (CNOS)			300000	300000							500000	STP/CNOS
COMITE NATIONAL DE MISE EN PLACE DES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES			50000	50000							50000	COMITE
SONAPRA (SOUTIEN: SALAIRES ET FONCTIONNEMENT)			2 800 000	2 800 000							2 800 000	SONAPRA
APPUI AU CODEX ALIMENTARIUS			33 000	33 000							33 000	COMITE
FADEC-INVESTISSEMENT								960 000		960 000	960 000	DPP

DESIGNATION	DEPENSES ORDINAIRES				DEPENSES EN CAPITAL						TOTAL	STRUCTURES RESPONSABLES
PROGRAMME	Pers	ABS	Trans	**Total D.O.**	Invest. Executé par l'Etat		Transfert en capital		Total D.C.			
PROJET D'APPUI A L'ANALYSE DES POLITIQUES, A LA PLANIFICATION ET AU SUIVI DU SECTEUR AGRICOLE (PAPSSA)								500 000		500 000	500 000	UGP ET DPP
PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DES CARDER (PARCI-CARDER)								411 767		411 767	411 767	UGP ET DPP
RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE Phase 2 (RNA2)								100000		100000	100000	UGP ET DPP
REGLEMENT DECOMPTES PROJETS CLOTURES								450000		450000	450000	UGP ET DPP
ETUDE DU PROJET D'AMENAGEMENT DES VALLEES DE L'OUEME, DU MONO ET DU NIGER								150000		150000	150000	UGP ET DPP
PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES SERVICES FINANCIERS RURAUX ADAPTES (PAPSFRA)								1950000		1950000	1950000	UGP ET DPP
PROJET D'APPUI A LA SECURISATION DES REVENUS DES EXPLOITANTS AGRICOLES PHASE2 (PASREA2)								530000		530000	530000	UGP ET DPP

4.2- Echéanciers des Crédits de Paiements associés aux Autorisations d'Engagements

(En milliers de FCFA)

Action	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
FADEC-INVESTISSEMENT		0		1 000 000		1 300		960 000		1900000		2000000
Projet d'Appui à l'Analyse des Politiques, à la Planification et au Suivi du Secteur Agricole (PAPSSA)		0		400 846		0		500 000		900000		1000000
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités d'Intervention des CARDER (PARCI-CARDER)		0		0		0		411 767		937913		1000000
Recensement National de L'Agriculture (Phase 2) (RNA)		300 000		1100000		350 000		100000		900000		1000000
Règlement Décomptes Projets Clôturés		0		250000		700000		450000		1250000		1350000
Etude Du Projet d'Aménagement des Vallées de l'Ouémé, du Mono et du Niger (EPAV-OMN)		0		0		200000		150000		250000		321952
Projet d'Appui à la Sécurisation des Revenus des Exploitants Agricoles (PASREA)		0		0		300000		1950000		300000		300000
Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA)		0		0		2206000		530000		2250000		2700000

4.4- Justification des crédits

(En milliers de FCFA)

Action	2014		2015		2016		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
FADEC-INVESTISSEMENT		1 000 000		1 300		960 000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Appui à l'Analyse des Politiques, à la Planification et au Suivi du Secteur Agricole (PAPSSA)		400 846		0		500 000	
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités d'Intervention des CARDER (PARCI-CARDER)		0		0		411 767	
Recensement National de L'Agriculture (Phase 2) (RNA)		1100000		350 000		100000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Règlement Décomptes Projets Clôturés		250000		700000		450000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Etude Du Projet d'Aménagement des Vallées de l'Ouémé, du Mono et du Niger (EPAV-OMN)		0		200000		150000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur
Projet d'Appui à la Sécurisation des Revenus des Exploitants Agricoles (PASREA)		0		300000		530000	Nécessité de renforcer la sécurité les revenus des producteurs à travers ce projet
Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA)		0		2206000		1950000	Variation des dotations annelles en fonction du cadrage budgétaire et des priorités du secteur